



Maison La Roseraie



30 appartements
Studios - 3 ½ - 4 ½
Ascenseur
Salle de bain privée
Balcon privé
Salle à manger
Buanderie
Salle communautaire
Cour aménagée
Espace de rangement (locker)
dans l'appartement
Accessible aux fauteuils roulants

Clientèle

Résidence privée pour aînés
(autonomes)



Services offerts

Trois repas par jour
Système d'appel d'urgence
Surveillance 24 heures
Entretien ménagé léger
Animation
Offices religieux

Services disponibles à proximité

Banque
Service religieux
Centre communautaire
Centre-ville
Les Amis du 3^e âge
Centre d'activités
physiques



946, rue Saint-Antoine, Disraeli (Québec) G0N 1E0

Propriétaire : Centre d'entraide de la région de Disraeli Responsable : Isabelle Roberge (418) 449-5155

Vocation de la résidence

La Maison la Roseraie est une résidence privée pour aînés. Certifiée par le Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches, sa mission est l'accueil de personnes âgées autonomes (RPA de catégorie 1).

Trente logements (studios, 3½ et 4½) tous avec balcon et unité de cuisinette y sont disponibles. Un ascenseur s'y trouve également pour faciliter la mobilité. On accueille, à tour de rôle selon la liste d'attente des personnes de soixante-dix ans et plus provenant principalement des municipalités de la ville de Disraeli et de la paroisse de Disraeli.

La résidence offre les services de repas, d'entretien ménager léger et de surveillance non spécialisée vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

De plus la résidence offre une cour aménagée avec balançoires et en collaboration avec un organisme bénévole différentes activités de loisirs.

Notre philosophie : offrir à nos bâtisseurs l'opportunité d'avoir, dans leur milieu, un tremplin adapté entre la maison et les centres de soins spécialisés.

Limite quant à la capacité d'héberger

Aucun soin d'assistance à la personne ou infirmier n'est offert à la Maison la Roseraie.

Ainsi notre capacité d'accueil est limitée à l'autonomie des résidents et au maintien de leur sécurité physique.

Il n'est pas possible d'accueillir de personnes ayant des troubles cognitifs, à risque d'errance ou de fugue.

Le 1er septembre 2017 :

La Roseraie prend le virage sans fumée*.



Un peu d'histoire...

Au tournant de l'an 2000, un groupe de personnes constatait que leurs parents et amis - les bâtisseurs de notre belle municipalité - se voyaient dans l'obligation de quitter leurs chez-eux vers la grande ville car, ici, aucune résidence n'était adaptée à leurs besoins.

Le Centre d'entraide de la région de Disraeli, organisme sans but lucratif ayant comme mission d'être à l'affût des besoins de la communauté et de développer des outils pour y répondre, devient alors le porteur du projet.

C'est ainsi que des gens d'ici se sont réunis afin de former un comité visant la construction une résidence pour personnes âgées autonomes ou en légère perte d'autonomie.

Après plusieurs démarches, recherches de subventions et en s'associant avec des personnes d'expérience et généreuses, ils ont réussi à édifier, chez-nous à Disraeli, une résidence de quinze logements où, depuis le 16 novembre 2001, des personnes y vivent heureuses... avec des services de bonne qualité.

Phase II

Cinq ans plus tard, devant l'ampleur du besoin manifesté par les gens du milieu et la liste d'attente sans cesse grandissante, le conseil d'administration du CERD pris la décision d'augmenter la capacité de 15 logements supplémentaires.

Les démarches administratives reprennent et la construction débute en octobre 2010.

Puis c'est au printemps 2011, que sera inaugurée la phase II de la Maison la Roseraie. Agrandissant ainsi la famille des résidants.

Propriétaire de la résidence

C'est le Centre d'entraide de la région de Disraeli (CERD) qui est propriétaire de la Maison la Roseraie. Il est également responsable des services qui y sont offerts et de l'embauche du personnel.

Incorporé depuis le 24 janvier 1991, le CERD est un organisme sans but lucratif au sens de la loi sur l'impôt et légalement constitué en vertu de la 3ème Partie de la Loi sur les compagnies (Québec).

Également, depuis février 1992, il est aussi reconnu comme organisme de charité au sens de l'article 149 (1) f) de la Loi sur l'impôt et le revenu (numéro de référence : 0908517-09).

La mission de l'organisme est de :

- Soulager la pauvreté en assurant les aliments, services et autres produits de bases aux personnes à faible revenu.

- Établir et gérer à l'intention du grand public et des organismes du milieu un centre communautaire qui servira aux ateliers, aux programmes et d'autres activités connexes.

- Fournir des logements à prix modique et des installations connexes principalement à des personnes âgées à faibles revenus ou à moyens revenus.

Une fois par année les membres se réunissent en assemblée générale pour entériner les actions réalisées et discuter des orientations à prendre.

Chaque résidant est éligible pour être membre. Pour poser sa candidature, il suffit de contacter un membre du conseil d'administration ou la directrice générale.

Son conseil d'administration quant à lui, se réunit une fois par mois et il est composé de neuf membres élus en assemblée générale dont trois doivent être des utilisateurs ou des représentants des utilisateurs de la Maison la Roseraie.

Pour plus d'information vous pouvez aussi consulter le www.cerd.ca.

Coût des loyers et des services

Prix en vigueur du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2019

Notez bien que la résidence de catégorie «autonome» n'offre aucun service infirmier ou d'assistance personnelle.

Pour toute information concernant le prix des loyers et services,
Veuillez contacter Isabelle Roberge au 418 449-4730.

Programmes d'aide financière disponibles:

Allocation-logement

Programme de supplément au loyer

Crédit d'impôt pour maintien à domicile d'une personne âgée

Vous pouvez consulter une liste détaillée des services offerts à la Maison la Roseraie à l'annexe Services.

*** Les coûts sont sujets à révision annuelle.

Aides financières disponibles

Programme Allocation-logement

Le programme Allocation-logement est une aide financière destinée à des ménages à faible revenu qui consacrent une part trop importante de leur budget pour se loger. Il s'adresse : aux personnes seules âgées de 55 ans ou plus, aux couples dont une des personnes est âgée de 55 ans ou plus et aux familles à faible revenu avec au moins un enfant à charge (y compris un enfant de 18 ans et plus s'il est aux études à temps plein) :

Ce programme s'adresse autant : aux propriétaires; aux locataires; aux chambreurs; à toute personne qui partage un domicile avec un ou plusieurs occupants.

L'allocation tient compte du nombre de personnes dans le ménage, du type de ménage, de vos revenus et de votre loyer mensuel. L'aide financière peut atteindre 80 \$ par mois.

Pour recevoir l'allocation-logement, il faut avoir produit une déclaration de revenus du Québec.

L'allocation-logement est calculée annuellement et elle est versée mensuellement par chèque ou par dépôt direct. L'aide peut être accordée à compter du mois suivant la demande à Revenu Québec.

Vous trouverez la marche à suivre pour s'inscrire dans le dépliant explicatif en annexe. Vous pouvez également consulter le http://www.habitation.gouv.qc.ca/programme/programme/allocation_logement.html.

Programme de Supplément au loyer

Le Programme de Supplément au loyer permet à des personnes à faible revenu, des personnes handicapées ou vivant des situations exceptionnelles, comme les femmes victimes de violence, d'habiter un logement sur le marché locatif privé ou encore appartenant à des coopératives d'habitation et des organismes sans but lucratif. Les conditions offertes sont semblables à celles d'une habitation à loyer modique.

La Société d'habitation du Québec est maître d'œuvre de ce programme. Elle en confie la gestion à des mandataires tels, les offices d'habitation et les organismes œuvrant auprès des personnes handicapées, ou encore à des coopératives d'habitation et des organismes sans but lucratif.

La Société d'habitation du Québec paie au propriétaire de l'immeuble la différence entre le loyer au bail et la part de loyer payable par le locataire. Cette part de loyer est calculée conformément au Règlement sur les conditions de location des logements à loyer modique.

Il équivaut à 25 % des revenus totaux du ménage pour l'année civile précédant la signature du bail du logement. Ce montant inclut les frais de chauffage. Des montants peuvent être ajoutés pour couvrir les coûts d'électricité et de stationnement.

La Maison la Roseraie dispose d'unités de logement qui peuvent être admissibles à ce programme. Pour faire une demande vous devez vous adresser à la directrice générale et fournir une copie de votre avis de cotisation à Revenu Québec de la dernière année d'imposition.

L'obtention de ce programme dépend des unités disponibles et de votre éligibilité.

Notez bien que les résidants qui reçoivent du supplément au loyer deviennent non admissibles à la partie logement du Crédit d'impôts pour solidarité.

Crédit d'impôt pour maintien à domicile d'une personne âgée

Depuis janvier 2000, le gouvernement du Québec a mis en place le crédit d'impôt pour maintien à domicile d'une personne âgée. Ce crédit permet aux personnes âgées de 70 ans ou plus de bénéficier d'une aide fiscale annuelle relative aux dépenses qu'elles paient pour obtenir des services de soutien à domicile.

Si vous habitez une résidence pour personnes âgées, certains services de maintien à domicile inclus dans le coût de votre loyer peuvent vous donner droit au crédit d'impôt s'ils sont indiqués dans votre bail ou dans l'*Annexe au bail*. Il s'agit des services suivants : service de buanderie ; service d'entretien ménager ; service alimentaire ; service de soins infirmiers ; service de soins personnels. Le montant des dépenses admissibles qui vous donne droit au crédit est déterminé à l'aide de tables de calcul déjà établies. Certaines dépenses occasionnelles autres que celles incluses dans votre loyer peuvent aussi vous donner droit au crédit, par exemple celles qui sont relatives à des services d'hygiène personnelle (aide pour le bain).

Pour le demander, voici la marche à suivre, selon votre situation.

- Pour des dépenses admissibles incluses dans le coût mensuel total du loyer, vous devez – remplir le formulaire *Demande de versements anticipés basés sur le loyer et sur les services inclus dans le loyer* (TPZ-1029.MD.7), à l'aide de votre bail et de l'*Annexe*

au bail si vous habitez une résidence pour personnes âgées ;– transmettre le formulaire à Revenu Québec ainsi qu’une copie de votre bail et de l’*Annexe au bail*.

- Pour toutes dépenses admissibles occasionnelles (autres que les dépenses incluses dans le loyer ou dans les charges de copropriété), vous devez – remplir le formulaire *Demande de versements anticipés – Services occasionnels* (TPZ-1029.MD.9), à l’aide de vos factures, de vos reçus ou de vos contrats de services ;– le transmettre à Revenu Québec.

Ce formulaire vous permettra de demander le remboursement de plusieurs factures. Ainsi, vous n’aurez pas à remplir de formulaire chaque fois que vous aurez payé une dépense.

Revenu Québec calculera pour vous, selon votre revenu familial estimé, le montant du crédit d’impôt à verser par anticipation. Par la suite, il versera la somme dans votre compte, par dépôt direct. Vous avez jusqu’au 1er décembre d’une année pour transmettre à Revenu Québec une demande de versements anticipés pour cette même année. Vous devez informer Revenu Québec de tout changement qui pourrait modifier le montant de votre versement anticipé du crédit d’impôt (par exemple, la signature d’un nouveau bail). Il est important que vous conserviez vos factures et vos contrats relatifs aux services que vous payez durant l’année et qui donnent droit au crédit.

Pour joindre Revenu Québec

Par téléphone Heures d’accessibilité des services

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8 h 30 – 16 h 30

Mercredi : 10 h – 16 h 30

Renseignements concernant les particuliers et les particuliers en affaires

Région de Québec Région de Montréal Ailleurs (sans frais)

418 659-6299 514 864-6299 1 800 267-6299

Par Internet

www.revenu.gouv.qc.ca.

Maison la Roseraie

CALENDRIER DES ACTIVITÉS*

* Sujet à changements

Saison d'automne, hiver et printemps

1 ^{er} lundi du mois	13h15	Bingo	(par comité d'entraide bénévole)
3 ^e mardi du mois :	13h15	Bingo	(par comité d'entraide bénévole)
2 ^e lundi du mois :	13h15	Partie de carte	(par comité d'entraide bénévole)
Tous les mardis :	10h00	Viactive	(par comité d'entraide bénévole)
3 ^e jeudi du mois	13h30	Raconte-moi grand-mère,	(par Lorraine et Anne-Marie)
		Raconte-moi grand-père	

Toute l'année

Tous les jours :	périodes libres	Casse-tête	(par les résidants)
Tous les jours :	périodes libres	Télévision	(par les résidants)
Tous les soirs :	18h00	Chapelet	(par les résidants)
Tous les jours :	18h30	Parties de cartes libres	(par les résidants)
3 ^e samedi du mois :	10h00	Messe catholique	(par Bernard Rouleau)

Activités thématiques :

À l'occasion	février	St-Valentin	(par comité d'entraide bénévole)
À l'occasion	en avril-mai	Partie de sucre	(par la direction)
À l'occasion	mars ou avril	Pâques	(par la direction)
À l'occasion	mai	Fête des MÈRES	(par comité d'entraide bénévole)
À l'occasion	juin	Fête des Pères	(par la direction)
À l'occasion	décembre	Noël & jour de l'an	(par le conseil d'administration)

Anniversaires:

L'anniversaire du résidant est souligné (avec l'accord du résidant)

Assemblée générale annuelle (élections des représentants) :

3^e semaine de juin Au Centre communautaire J.N. Plante

Grille des services offerts par Maison la Roseraie et choix du résidant (prix en vigueur du 1er septembre 2018 au 31 août 2019)

Nom du résidant : _____ /Initiales _____

Services	Services offerts par la résidence	Services inclus dans le loyer		Services non inclus dans le loyer (services facultatifs)			Accepté Initiales	Refusé Initiales
		Fréquence	Prix	Fréquence	Prix	Total mensuel		
REPAS								
Service de repas	Oui	Quotidien	} 466.01\$				Précision : les sections en gris ne se prêtent pas à un choix	
Déjeuner	Oui	Quotidien						
Dîner	Oui	Quotidien						
Souper	Oui	Quotidien						
Collation (plat de fruits)	Oui	Quotidien		Inclus				
Repas à la carte	Non							
Repas diététiques	Non							
Crédit accordé en cas d'absence	Non							
Repas pour les invités	Oui			Sur demande	10.00\$			
Service de plateaux	Oui			Au besoin	2.00\$			
Service aux tables	Oui	Quotidien	Inclus					
Autres (précisez)								
SERVICE D'AIDE DOMESTIQUE								
Entretien ménager régulier	Non							
Entretien des vêtements	Non							
Service de nettoyage à sec	Non							
Entretien de la literie	Non							
Entrée laveuse et sècheuse à l'unité	Non							
Accès laveuse et sècheuse	Oui	Hebdomadaire	Inclus					
Autres (précisez) :	Oui	Hebdomadaire	} 1/2: 113,96\$ 3/4: 149,32\$ 4/4: 278,99\$					
Entretien de la salle de bain								
Autres (précisez) :	Oui	Aux deux semaines						
Entretien des planchers								
SERVICES DE SÉCURITÉ								
Gardien en présence 24/7	Oui		Inclus					
Système d'appel à l'aide interne	Oui		Inclus					
Système de contrôle des portes extérieures Horaire : _____	Non							
Système visuel d'alarme incendie	Oui		Inclus					
Tournée de surveillance la nuit	Oui		Inclus					
Autres (précisez)								
SERVICES DE LOISIRS								
Activités organisées par la résidence	Oui	Ponctuel	Inclus					
Sorties organisées par la résidence	Non							
Autres (précisez)								
SERVICES D'ASSISTANCE PERSONNELLE								
Aide au bain	Non							

Aide à l'hygiène et à l'habillage	Non								
Aide à l'hygiène et au déshabillage le soir	Non								
Faire le lit	Non								
Soins d'incontinence et matériel (<i>changer la protection ou la culotte d'incontinence</i>)	Non								
Aide à l'alimentation (<i>faire manger</i>)	Non								
Aide à préparer les aliments (<i>ouvrir les contenants, couper les aliments</i>)	Non								
Aide à la mobilisation (<i>aider à marcher</i>)	Non								
Aide aux déplacements (<i>surveillance et assistance à l'occasion des déplacements</i>)	Non								
Aide aux transferts (<i>du lit, d'un fauteuil, du bain, de la toilette</i>)	Non								
Pose et retrait des bas supports (<i>y compris le lavage de ceux-ci</i>)	Non								
Distribution des médicaments	Non								
Administration des médicaments	Non								
Soins invasifs d'assistance au AVQ	Non								
SOINS INFIRMIERS									
Présence d'un(e) infirmier(ère)	Non								
Présence d'un(e) infirmier(ère) auxiliaire	Non								
Évaluation de la perte d'autonomie	Non								
Évaluation de l'état de santé	Non								
Prise de tension artérielle & signes vitaux	Non								
Soins des plaies (<i>matériel inclus</i>)	Non								
Prélèvements sanguins (<i>y compris l'envoi vers le laboratoire</i>)	Non								
Prélèvements sanguins particuliers pour les anticoagulants (INR)	Non								
Glycémie capillaire (<i>pour diabète</i>) (<i>matériel fourni par le résident</i>)	Non								
Injections (<i>vitamines B12, SVC, IM, insuline</i>)	Non								
SERVICES MÉDICAUX ET PHARMACEUTIQUES									
Médecin attitré à la résidence	Non								
Suivi des ordonnances avec la pharmacie du résident	Non								
Autres services (précisez)									
AUTRES SERVICES									
Accès Internet dans <input type="checkbox"/> les logements <input type="checkbox"/> salles communes	Non				Voir les distributeurs				
Câblodistribution dans <input checked="" type="checkbox"/> les logements <input checked="" type="checkbox"/> salles communes	Oui		Inclus						
Transport adapté pour rendez-vous et pour faire des courses	Non								
Téléphone dans les <input type="checkbox"/> les logements <input type="checkbox"/> salles communes	Non				Voir les distributeurs				
Accompagnement pour (<i>hôpital</i>) <input type="checkbox"/> rendez-vous médicaux <input type="checkbox"/> urgence	Non								
Services de soins des pieds	Non								
Coiffeuse Non fourni par résidence mais chaise disponible	Non								
Autres services (précisez)									
Total des services facultatifs									
Prix du loyer de base									
Total du loyer par mois									

Signature du résidant : _____ Date : _____

Signature de l'exploitant : _____ Date : _____



Affichage menu

5 semaines

À titre indicatif seulement

Sujet à changements sans préavis

La cuisinière prévoit pour vous chaque jour des menus variés. Il est possible d'adapter légèrement* notre service en conséquence.

Le personnel de la Maison la Roseraie prépare des repas en fonction des goûts de la majorité des résidents. Les menus, du dîner et du souper, comprennent une soupe, le bar à salade, un plat principal et un dessert. Au dîner, seulement un choix de plat principal est au menu. Au souper, un choix de repas principal ou d'un menu alternatif (voir la liste des choix) est offert.

Horaire de repas : Déjeuner : de 6 h 00 à 7 h 30
Dîner : 11 h 30
Souper : 17 h 00

Chaque résidant doit se présenter au repas pour l'heure annoncée et dans une tenue de jour respectueuse des autres résidents.

Les dîners et les soupers sont servis à la salle à manger. Si des raisons médicales temporaires empêchent un résidant de venir prendre son repas à la salle à manger, un service de plateau est disponible avec frais supplémentaires (service offert pour un maximum de deux semaines).

Chaque jour, la cuisinière affiche le menu. Il est important pour vous de ne pas oublier de remplir vos choix avant 15h00, car dans l'ignorance la cuisinière vous mijotera le menu #1.

À votre convenance, vous pouvez recevoir vos visiteurs dans votre logement. Si vous utilisez les services de cuisine, il faut prévenir la cuisinière au moins 12 heures à l'avance et des frais sont à prévoir pour vos visiteurs.

Le coût mensuel pour le service des repas comprend exclusivement la nourriture pour le résidant, si un surplus de nourriture est demandé à la cuisinière pour toute personne (visiteur) autre que le résidant lui-même, le coût de ces denrées utilisées doit être payé à la cuisinière.

* Par exemple : des desserts allégés, repas non gratiné, sans tomate, sans sauce... Le menu de la Maison la Roseraie n'offre pas de repas végétariens équilibrés.

SEM 1	LUNDI Jour 1	MARDI Jour 2	MERCREDI Jour 3	JEUDI Jour 4	VENDREDI Jour 5	SAMEDI Jour 6	DIMANCHE Jour 7
DINER							
Soupe	S-9 Alphabets & Poulet	S-12 Anneaux & tomates (bœuf)	S-3 Légumes	S-20 Crème de chou	S-23 Juliennes (poulet)	S-16 Soupe aux pois	S-7 Poulet et nouilles
Repas	P-24 Cotelettes porc BBQ A-1 Patates Pilées A-17 Légumes soleil A-8 Bar à salade	P-18 Pâté chinois A-8 Bar à salade	P-19 Foie bacon A-11 Patates/carottes A-8 Bar à salade	P-22 Bœuf bourguignon A-1 Patates Pilées A-8 Bar à salade	P-16 Poisson Pané A-1 Patates Pilées A-2 Fèves Jaunes A-8 Bar à salade	P-26 Roti de bœuf A-19 Patates jaunes A-8 Bar à salade	P-28 Lasagne A-28 Bar salade/César
Dessert	D-1 Desserts Variés	D-23 Gâteau chocolat (D-28 Crémage)	D-51 Carré aux cerises	D-20 Carrés aux dattes	D-1 Desserts Variés	D-16 Tarte coconut	D-26 Pouding chômeur
SOUPER							
Soupe	S-9 Alphabets & Poulet	S-10 Anneaux & tomates	S-3 Légumes	S-20 Crème de chou	S-23 Juliennes (poulet)	S-11 Étoile-Tomates	S-7 Poulet et nouilles
Repas	P-54 Spaghetti et P-53 Sauce A-32 Pain rond ou A-29 Pain chaud A-28 Bar à sal. César	P-21 Riz pilaf au poulet Sauce aux cerises A-8 Bar à salade	P-20 Crêpes A-12 Sirop d'érable et cassonade A-8 Bar à salade	P-23 Pâté au poulet A-18 Crudités A-8 Bar à salade	P-25 Grilled Chesse A-18 Crudités A-8 Bar à salade	P-27 Omelette:Jambon A-20 Patates en cube A-8 Bar à salade	P-29 Vol au vent poulet A-9 Sauce Béchamel A-8 Bar à salade
Dessert	D-1 Desserts Variés	D-17 Pain aux bananes	D-19 Muffins gruau D-13 Pêches	D-21 Galettes mélasse D-12 Jello : Framboises	D-1 Desserts Variés	D-24 Galettes blanches D-25 Yogourt	D-33 Muffin Bananes D-58 Crème Glacée

SEM 2	LUNDI Jour 1	MARDI Jour 2	MERCREDI Jour 3	JEUDI Jour 4	VENDREDI Jour 5	SAMEDI Jour 6	DIMANCHE Jour 7
DINER							
Soupe	S-8 Crème de céleri	S-4 Alphabet-bœuf	S-23 Julienne	S-12 Anneaux-tom+bf	S-24 Riz et poulet	S-21 Étoiles et bœuf	S-25 Crème tomates
Repas	P-34 Saucisses A-1 Patates pilées A-7 Navets A-8 Bar à salade	P-76 Steak Haché A-26 Patate au four A-22 Carottes-pois A-8 Bar à salade	P-64 Tournedos poulet A-14 Sce hot chicken A-1 Patates pilées A-17 Légumes soleil A-8 Bar à salade	P-36 Bœuf africain A-1 Patates pilées A-11 Patates/carottes A-8 Bar à salade	P-55 Steak aux piments A-1 Patates pilées A-30 Bettraves A-13 Bar à salade chou	P-40 Filet de porc A-1 Patates pilées A-2 Haricot jaune A-8 Bar à salade	P-42 Doigt de poulet A-1 Patates pilées A-24 Carottes/brocolis A-8 Bar à salade
Dessert	D-1 Desserts variés	D-29 Poud. bleu et chaude D-58 Crème Glacée	D-52 Tartelette sirop érable	D-32 Gâteau blanc et coulis	D-1 Desserts variés	D-34 Pouding au pain A-12 Sirop érable	D-35 Tarte au citron
SOUPER							
Soupe	S-8 Crème de céleri	S-4 Alphabet-bœuf	S-23 Julienne	S-12 Anneaux-tom+bf	S-24 Riz et poulet	S-21 Étoiles et bœuf	S-9 Alphabet poulet
Repas	P-10 Pain doré A-12 Sirop d'érable et cassonade A-8 Bar à salade	P-35 Macaroni viande A-10 Toasts A-8 Bar à salade	P-33 Sous-Marin A-10 Toasts A-8 Bar à salade	P-12 Quiche Bacon A-10 Toasts A-8 Bar à salade	P-41 Pâté Saumon A-9 Sauce blanche A-13 Bar à salade chou	P-39 Hamburger A-8 Bar à salade	P-43 Buffet froid A-18 Crudité A-8 Bar à salade
Dessert	D-1 Desserts variés	D-30 Galettes pommes D-12 Jello : fraises	D-36 Galettes carottes D-13 Fruits : Pêches	D-59 Muffins Pacanes D-25 Yogourt	D-1 Desserts variés	D-54 Biscuit à l'orange D-12 Jello : Cerise	D-27 Biscuits magasin D-13 Fruits

SEM 3	LUNDI Jour 1	MARDI Jour 2	MERCREDI Jour 3	JEUDI Jour 4	VENDREDI Jour 5	SAMEDI Jour 6	DIMANCHE Jour 7
DINER							
Soupe	S-14 Anneaux-Poulet	S-6 Coquille tom. Bœuf	S-24 Riz poulet	S-5 Crème de légumes	S-7 Poulet et nouilles	S-21 Étoiles (bœuf)	S-16 Soupe aux pois
Repas	P-48 Pain de viande P-49 Pain sans tomate A-1 Patates pilées A-2 Haricots jaunes A-8 Bar à salade	P-45 Ragoût Poulet A-1 Patates pilées A-8 Bar à salade	P-44 Pot au feu A-1 Patates pilées A-8 Bar à salade	P-51 Cotelettes porc crème de champignon A-1 Patates pilées A-17 Légumes soleils A-8 Bar à salade	P-30 Hot chicken A-1 Patates pilées A-5 Pois verts A-8 Bar à salade	P-59 Roti de lard A-19 Patates jaunes A-8 Bar salade	P-57 Pilon de poulet A-1 Patates pilées A-25 Brocolis A-13 Bar à salade chou
Dessert	D-1 Desserts variés	D-37 Pouding rhubarbe	D-39 Gâteau au gruau	D-22 Tarte aux fruits	D-1 Desserts variés	D-42 Gâteau carottes	D-41 Tarte sucre D-58 Crème glacée
SOUPER							
Soupe	S-14 Anneaux-Poulet	S-6 Coquille tom. Bœuf	S-24 Riz poulet	S-5 Crème de légumes	S-7 Poulet et nouilles	S-21 Étoiles (bœuf)	S-4 Alphabet (bœuf) ½ recette
Repas	P-77 Bologne A-8 Bar à salade	P-47 Pains fourrés au bœuf A-8 Bar à salade	P-50 Sauce aux œufs Petites patates A-8 Bar à salade	P-53 Spaghetti A-21 Pain à l'ail A-28 Bar salade César	P-70 Saumon A-20 Patates en cubes A-8 Bar à salade	P-14 Guédilles au jambon A-8 Bar à salade	P-20 Crêpes A-12 Sirop d'érable A-8 Bar à salade
Dessert	D-1 Desserts variés	D-38 Muffins zuchinis D-12 Jello : framboises	D-17 Pain aux bananes D-13 Fruits : Pêches	D-40 Pouding chocolat D-24 Galettes blanches	D-1 Desserts variés	D-21 Galettes mélasse D-25 Yogourt	D-10 Carrés Rice Krispies D-12 Jello : citron

SEM 4	LUNDI Jour 1	MARDI Jour 2	MERCREDI Jour 3	JEUDI Jour 4	VENDREDI Jour 5	SAMEDI Jour 6	DIMANCHE Jour 7
DINER							
Soupe	S-22 Crème de poulet	S-18 Étoiles et poulet	S-19 Riz-tomates-bœuf	S-3 Légumes	S-14 Anneaux poulet	S-15 Soupe au chou	S-26 Crème Brocolis
Repas	P-65 Hachis A-8 Patates pilées A-4 Carottes A-8 Bar à salade	P-62 Jambon roti, sauce à l'ananas A-11 Patates/carottes A-8 Bar à salade	P-75 Poisson sauce tartare A-1 Patates pilées A-25 Brocolis A-8 Bar à salade	P-71 Ragoût d'autrefois A-1 Patates pilées A-30 Bettraves A-8 Bar à salade	P-7 Hot Hamburger A-1 Patales pilées A-5 Pois verts A-13 Bar à salade chou	P-66 Rosbif A-1 Patales pilées A-2 Haricots jaunes A-8 Bar à salade	P-69 Brochette poulet P-78 Riz pilaf A-17 Légumes soleil A-8 Bar à salade
Dessert	D-1 Desserts variés	D-15 Pouding aux framboises chaude	D-50 Tarte chocolat	D-44 Gâteau soupe tomates	D-1 Desserts variés	D-46 Gâteau délice aux pacanes	D-53 Tarte aux raisins
SOUPER							
Soupe	S-22 Crème de poulet	S-18 Étoiles et poulet	S-19 Riz-tomates-bœuf	S-3 Légumes	S-14 Anneaux poulet	S-6 Coquille et poulet	S-26 Crème Brocolis
Repas	P-58 Sandwich aux œufs A-18 Crudité A-8 Bar à salade	P-63 Pâté à la viande A-8 Bar à salade	P-60 Fèves au lard A-10 Toasts A-8 Bar à salade	P-42 Doigts de poulet A-20 Petites patates A-8 Bar à salade	P-17 Croissants jambon A-13 Bar à salade chou	P-41 Pâté au saumon A-9 Sauce blanche A-8 Bar à salade	P-10 Pain doré A-12 Sirop d'érable A-8 Bar à salade
Dessert	D-1 Desserts variés	D-43 Muffins dattes D-13 fruits : pêches	D-24 Galettes blanches D-58 Crème glacée	D-45 Biscuits clin d'œil D-25 Yogourt	D-1 Desserts variés	D-48 Biscuits grand-mère D-40 Pouding vanille	D-47 Galette brisure chocolat D-12 Jello : Cerise

SEM 5	LUNDI Jour 1	MARDI Jour 2	MERCREDI Jour 3	JEUDI Jour 4	VENDREDI Jour 5	SAMEDI Jour 6	DIMANCHE Jour 7
DINER							
Soupe	S-1 Riz-poulet	S-7 Poulet et nouilles	S-11 Étoiles tomat poulet	S-4 Alphabets et boeuf	S-5 Crème de légumes	S-6 Petites Coquilles et tomates	S-2 Jus de légume
Repas	P-40 Filet de porc A-1 Patates pilées A-2 Haricots jaunes A-8 Bar à salade	P-3 Ragoût de boulettes A-1 Patates pilées A-3 Macédoine A-8 Bar à salade	P-5 Steak minute A-26 Patate au four A-33 Purée de navet A-8 Bar à salade	P-72 Jambon épaule A-1 Patates pilées A-4 Carottes A-8 Bar à salade	P-61 Lanières Steak A-1 Patates pilées A-25 Brocolis A-8 Bar à salade	P-11 Poitrine de poulet A-1 Patates pilées A-4 Carottes A-13 Bar salade Chou	P-13 Brunch A-8 Bar à salade
Dessert	D-1 Variés	D-50 Tarte caramel (D-56 Tartelette pour popote)	D-3 Tarte Corn Flakes	D-32 Gateau blanc - coulis à la sucre crème	D-1 Variés	D-4 Carré graham-pouding	D-6 Gateau aux dattes
SOUPER							
Soupe	S-1 Riz-poulet-tomate	S-7 Poulet et nouilles	S-11 Étoiles tomat poulet	S-4 Alphabets et boeuf	S-5 Crème de légumes	S-6 Petites Coquilles et tomates	S-8 Crème de céleri
Repas	P-2 Pâté aux patates P-50 Sce œufs (0patate) A-8 Bar à salade	P-12 Quiche aux légumes A-8 Bar à salade	P-4 Pizza burger A-8 Bar à salade	P-8 Casserole de poulet A-8 Bar à salade	P-31 Galette sarazin (Eté P-73 Hot-dog) P-20 Patates en cubes A-8 Bar à salade	P-67 Egg roll P-74 Riz aux légumes A-8 Bar à salade	P-14 Guédilles au poulet A-8 Bar à salade
Dessert	D-1 Variés	D-7 Muffins gruau canneberges D-12 Jello : orange	D-8 Biscuits au chocolat D-13 Fruits:Pêches	D-9 Pain aux pommes et coulis compote de pomme	D-1 Variés	D-10 Carrés Rice Krispies D-55 Mousse fraises	D-11 Biscuits au beurre d'arachide D-58 Crème glacée

Choix alternatifs
pour le souper seulement

- Bol de gruau
- Sandwich au fromage grillé (grilled cheese)
- 1 oeuf avec rotis
- Rotis avec tomate et moyonnaise
- Rotis avec fromage jaune
- Oeuf à la coque et rotis

Aliments disponibles pour le déjeuner

<p>Pains Pain blanc Pain brun</p> <p>Céréales Corn Flake Son de maïs Special K All Bran Gruau</p> <p>Les protéines Oeufs Crétons Fromage blanc Fromage jaune Yogourt</p> <p>Fruits Pomme Kiwi Orange</p>	<p>Accompagnements Beurre Margarine Sucre, cassonade Mélasse Tomates Oignons</p> <p>Tartinades Beurre d'arachide Confiture de fraises Caramel Marmelade</p> <p>Boissons Jus d'orange Jus de canneberge Café Mélange pour lait au chocolat Lait</p>
--	---

